

La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com
Chammes Tel: 02 43 01 40 65 mël: contact.chammes@ste-suzanne.com

Avril 2021 n° 64

Ce journal a été imprimé par nos soins le 22 mars

Inauguration de la résidence de l'Aiguison et de la Maison commune Roland Gaillard

Ce jeudi 18 mars a été inaugurée la résidence des aînés composée de huit logements et d'une maison commune. Cette inauguration s'est faite en présence de Mme Noura-Kihal Flégeau sous-préfète de la Mayenne, de M. Olivier Richefou président du Conseil Départemental, de M. Joël Balandraud président de la Communauté de Communes des Coëvrons et du président de Mayenne Habitat M. Gwénaél Poisson. Ce projet de construction de logements offre la possibilité aux personnes âgées de la commune en situation autonome de pouvoir rester vivre à Sainte-Suzanne-et-Chammes en bénéficiant d'un logement adapté. Une démarche de parcours de longévité pour accompagner nos aînés à bénéficier d'un habitat adapté à leurs besoins.



Cette résidence de l'Aiguison comprend également une maison commune, un projet conduit sous l'ancienne municipalité de Jean-Pierre Morteveille pour recréer un lieu de rencontres et d'échanges entre les habitants de la résidence et également un espace mis à disposition des Suzannais et Camélésiens pour des réunions et repas, des activités associatives tant pour les familles que pour nos aînés. Cette maison commune comprend une grande salle de près de 100 m² équipée d'un espace cuisine, de sanitaires pour personnes à mobilité réduite et de terrasses extérieures. Un équipement confortable qui répond aux dernières normes en matière

sanitaire et de chauffage .

La résidence comprend des espaces végétalisés, des terrains de boules et surtout un parking permettant d'accueillir les visiteurs des familles de la résidence et les utilisateurs de la maison commune. Dès sa mise en œuvre les personnes qui le souhaitent pourront effectuer les réservations de cet "espace maison commune" auprès du secrétariat de la mairie.



Nos associations Suzannaises et Camélésiennes : une richesse communale.

Les associations et tous les bénévoles qui contribuent à faire vivre et animer notre commune sont une vraie richesse pour Sainte-Suzanne-et-Chammes. Nous bénéficions de la présence de très nombreuses associations avec une tradition de l'engagement bénévole qui a conduit de nombreux bénévoles à se retrouver pour développer et offrir aux habitants de la commune des activités culturelles, patrimoniales, sportives, de solidarité au point d'en faire un vrai marqueur de notre village.

Pour autant cette richesse est fragile et mise à mal depuis plus d'un an en raison d'un contexte et de règles sanitaires qui ne permettent plus à la vie associative de s'exprimer et à tous nos bénévoles de pouvoir se retrouver ne serait-ce que pour pratiquer leur activité ensemble. Une situation qui a conduit à l'isolement de nombreux habitants. Plus que jamais, dans cette période difficile, nos associations ont un rôle fondamental à jouer pour préserver le lien social et la solidarité envers nos aînés mais également envers nos jeunes qui sont tous, aujourd'hui, privés des activités et animations qui faisaient vibrer la vie de notre commune.

C'est en ce sens que lors du prochain conseil municipal, la commune renouvellera son soutien financier par le biais des subventions qui seront versées au cours de l'année 2021. L'équipe municipale va également mettre en place des rencontres avec tous les responsables d'associations, dès que le contexte sanitaire le permettra, pour voir comment les aider à redémarrer leurs activités et préparer avec eux les animations de l'année 2021.

Michel Galvane

Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Séance du conseil municipal du 12 février

Le conseil municipal convoqué le 5 mars s'est réuni en présentiel pour sa session mensuelle le vendredi 12 mars en présence de 18 élus. Le secrétaire de séances était M. Gérard Le Roy.

La séance a débuté avec l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 12 février. Ensuite plusieurs délibérations étaient à l'ordre du jour, elles ont toutes fait l'objet d'une adoption par le conseil municipal :

- Adoption des comptes administratifs 2020 et des comptes de gestion 2020
- Présentation du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) sur l'élaboration et les orientations prévues dans le cadre de la préparation du budget primitif 2021. Si le DOB n'a pas de caractère obligatoire pour les communes de moins de 3 500 habitants, la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes a fait le choix d'en instaurer un pour permettre la discussion et l'échange au sein du conseil municipal.
- Instauration du Régime Indemnitaires relatif aux fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnel. Celui-ci a été instauré le 1er janvier 2018 pour le personnel municipal des filières administratives, techniques et médico-sociales. Il manquait l'adoption pour la filière patrimoine. Le projet de délibération a reçu un avis favorable du comité technique départemental.
- Versement d'une prime exceptionnelle COVID aux agents communaux qui ont assuré la continuité des services publics auprès des habitants durant toute l'année 2020. La délibération soumise pour avis au comité technique du Centre de Gestion avait été approuvée lors de la séance du 11 décembre 2020
- Participation à la constitution de ce groupement par la conclusion d'une convention, dont le Territoire d'Energie Mayenne sera le coordonnateur dans le cadre de l'ouverture du marché de l'énergie. Ce groupement permet d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence.
- Adoption de la modification des statuts de la Communauté de communes des Coëvrons suite à la création de la commune nouvelle de Vimartin sur Orthe.

Permanence du Maire : Le maire reçoit sur rendez-vous tous les samedis matin, la prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat de mairie tél : 02 43 01 40 10

Vos élus sur le terrain - Thérèse Mézière



Le conseil municipal est composé d'élus qui au côté du maire, des maires délégués et des maires adjoints, œuvrent au bon fonctionnement de la vie municipale. Pour mettre en œuvre le projet de mandature, le fonctionnement du conseil municipal est organisé autour de six commissions. Au sein de chacune de ces commissions, chaque élu municipal est référent d'un domaine d'activité. Tout au long des prochaines voix du Conseil, nous vous présenterons l'ensemble des élus du conseil municipal et les missions qu'ils accomplissent au quotidien.

Thérèse Mézière, membre des commissions « Tourisme, culture, patrimoine » et « Urbanisme, environnement, aménagement du territoire » est l'élue référente au fleurissement et au cimetière de Sainte-Suzanne » *« En tant qu'élue référente au fleurissement ma mission consiste à déterminer la localisation des espaces verts et fleuris, à choisir les variétés de plantes et de fleurs, à suivre l'entretien des espaces avec le président de la commission et les agents municipaux, à participer et suivre les travaux d'embellissement et accompagner le dossier de classement des Villages fleuris. Depuis ma prise de fonction, j'ai participé, avec Catherine Guerot, élue référente Parcs et Jardins, à l'inventaire des espaces verts et espaces fleuris de Sainte-Suzanne-et-Chammes. Nous avons répertorié sur l'ensemble des communes une trentaine d'espaces. Ce premier repérage a permis d'établir l'état des lieux des espaces actuels, d'y apporter notre regard et faire des propositions pour définir les améliorations à réaliser en vue de la visite de la commission de classement « village fleuri » qui aura lieu entre la mi-juin et la mi-juillet 2021. Notre objectif est de conserver le classement trois fleurs qui nous a été attribué en 2017 ».*



Également élue référente au cimetière de Sainte-Suzanne, cette mission consiste

à suivre les procédures municipales concernant l'inventaire des tombes et libérer des concessions pour répondre aux nouvelles demandes d'enterrement. Cela permet ensuite l'attribution des emplacements et d'assurer l'accueil des familles et leurs relations avec la Mairie. Depuis l'été dernier le travail réalisé a permis d'actualiser le plan cimetière et répertorier l'ensemble des tombes, soit environ 400. Cela nous a permis d'identifier les tombes en état d'abandon et les concessions qui ont expiré. Cette démarche doit nous permettre de mettre à jour le plan informatisé pour pouvoir répondre aux demandes de localisation des défunts et également de récupérer des concessions.

En 2020, 12 concessions ont été récupérées, 17 inhumations ont eu lieu.

Nettoyage de l'Erve et ouverture de la pêche



Les bénévoles de la société de pêche se sont retrouvés, comme tous les ans, afin de faciliter l'accès à la rivière aux pêcheurs, ils procèdent au nettoyage des rives de l'Erve. Les volontaires, tous pêcheurs, se sont retrouvés pour mener à bien cette opération sur 1 km 500 de rivière. Pas beaucoup de courageux ce samedi 06 mars, la semaine précédente de l'ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie, c'est vrai qu'il faisait froid. Nous étions 8 bien décidés à atteindre l'objectif fixé. Cette année, les secteurs du Pont Perrin, du Hameau de la Rivière et de la Chapellerie ont été choisis, « nous déronçons et retirons les bois tombés dans la rivière, créant ainsi des espaces pour aller taquiner la truite » explique Alain Fouqueray, président de l'association de pêche la Truite suzannaise. Travaux validés avant et après par Bastien Greux, agent de la fédération. On a fait vraiment très fort, tout était terminé à 12h.

Grand merci à ceux qui ont participé. Les cartes de pêche sont à retirer à l'hôtel-restaurant Beauséjour et à l'épicerie VIVÉCO.

L'ouverture s'est bien passée, malgré un vent très désagréable et un niveau d'eau un peu en dessous de l'habitude (l'année dernière on a frisé la crue) les pêcheurs étaient au rendez-vous. Pas mal de monde à Sainte-Suzanne. Notre garde Dany Hairy, en contrôlant, a pu remarquer que les pêcheurs venaient de Mayenne, Changé, du Mans, d'Angers et des environs. L'Erve à Sainte-Suzanne-et-Chammes attire toujours beaucoup de monde. Des bredouilles pour ceux qui pêchaient aux vers ou à la cuiller, mais ceux qui avaient des petits poissons blancs ont fait le plein, 5 à 6 truites.

L'association du Fil d'Argent fête ses 50 ans

Une histoire qui commence en **1970** avec Marcel Héry qui l'avait baptisée « l'Amicale des Anciens » avec des mots pleins de promesses tels que « rassembler ... amitié ... entraide ... détente ... divertissement ... culture ».

Les promesses ont été tenues et les mots sont restés les mêmes, mais l'association change de nom en **1981** pour s'appeler « Amicale du Fil d'Argent de Sainte-Suzanne » ou simplement Le Fil d'Argent. Après Messieurs Fontaine, puis Gondard, c'est au tour de ces dames, avec Lucienne Benesteau en **1990**, puis Bernadette Caballero depuis **2006**, de présider l'association.

Bernadette qui aurait bien voulu fêter dignement ce cinquantenaire en 2020. Le COVID en a décidé autrement, mais ce n'est que partie remise. C'est promis.

En **2012**, l'EHPAD change de statuts, il devient l'un des établissements de l'hôpital d'Évron. Nouveaux statuts, et nouveau conseil d'administration, mais pour que les associations suzannaises y soient représentées, elles doivent le faire via des associations nationales reconnues. C'est ainsi que Le Fil d'Argent adhère au mouvement « Aïnés Ruraux » (devenu depuis « Générations Mouvement »), de 2012 à 2016. En **2016**, avec la fermeture de l'EHPAD, le surcoût de l'adhésion (650€ par an) même s'il avait été supporté par la municipalité, ne se justifiait plus.

Le nombre d'adhérents début 2020 le club comptait toujours une centaine d'adhérents.

En **2016**, c'est aussi la création de la commune nouvelle **Sainte-Suzanne-et-Chammes**. On aurait pu envisager une fusion avec « l'Amicale de l'Erve » l'association camélésiennaise créée en 1975, et aujourd'hui présidée par Marie-Thérèse Ribot. Les deux associations étaient déjà très proches, puisque certains adhérents sont même inscrits aux deux associations, mais l'éloignement géographique a été le principal frein à cette fusion. En effet, la majorité des adhérents à Sainte-Suzanne, comme à Chammes, se rendent aux activités à pied.

Rassembler, divertir, animer

A Notre-Dame-Saint-Jean, les anciens se sont bien amusés

A Notre-Dame-Saint-Jean de la paroisse de Sainte-Suzanne se sont rassemblés pour s'amuser. Car c'est bien là que se situe l'origine de ce club. Après-midi d'été. Un repas offert à eux-mêmes quatre spectacles.



Ouest-France
du 13/09/1973

De tout temps l'histoire du club a été intimement mêlée à celle de la commune. Ainsi dès les premières années les membres de l'association se sont investis pour apporter un peu de joie aux plus anciens, ceux de la maison de retraite Notre-Dame-Saint-Jean, puis plus tard ceux de l'EHPAD, ...



... mais aussi pour rapprocher les générations. Mardi-gras en était souvent une bonne et joyeuse occasion.



Crêpes et galettes : Une tradition bien ancrée, mais aussi « le nerf de la guerre » pour les finances du club



Activités institutionnelles régulières



Les 2e et 4e jeudis de chaque mois sont sacrés, c'est belote, rebelote et dix de der



L'association du Fil d'Argent fête ses 50 ans



Si le terrain n'est pas prêt, on le prépare ; mais les boulistes eux sont toujours prêts et ce tous les lundis



Fabienne prépare les chanteuses et les chanteurs tous les vendredis après-midi, pour les grands jours.



Et les souvenirs, c'est pour toujours ...



Ce sont aussi ces banquets, buffets campagnards et ces goûters de Noël



Jean-Claude, ce « monstre » de gentillesse et de dévouement. Le mari de Bernadette nous a quittés en 2015



Claude et Monique toujours aussi dynamiques et talentueux.

Convention participation citoyenne

Le mardi 16 mars, Madame Noura Kihal-Flégeau la sous préfète, Jean-Philippe Savineau, commandant de la compagnie de gendarmerie de Mayenne et Michel Galvane, maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes, ont signé la convention de participation citoyenne.

Cette convention a pour but de renforcer le contact et les échanges des informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, cela permet ainsi de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités.

Le maire de la commune anime ce dispositif. Il est secondé par des citoyens référents qui alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens.

Madame Aline Davoust et Monsieur Alain Bariller, tous les deux conseillers municipaux, ont été rejoints par Monsieur Jean-Michel Gilles pour assurer cette mission, « **Nous souhaitons apporter notre concours à cette démarche civique. Observer, être à l'écoute des citoyens et alerter sur ce qui peut paraître suspect nous semble être utile à la lutte contre les faits d'atteintes aux biens et aux personnes** ».



Amicale des sapeurs pompiers.

Suite à l'assemblée générale du 23 février 2021, Jean-François Morin président depuis 10 ans de l'amicale des sapeurs pompiers de Sainte-Suzanne-et-Chammes doit céder le flambeau afin de prendre la fonction d'adjoint au chef de centre.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis et ont élu à l'unanimité les membres du bureau.

- Présidente : Magali MARTEAU
- Vice-présidente : Sandrine VICAIGNE
- Président d'honneur : Marcel DAVOUST
- Trésorier : Pascal GUERVENO
- Trésorier Adjoint : Thierry RENO
- Secrétaire : Laëtitia SINEAU
- Secrétaire Adjoint : Didier PANNIER
- Membres : Ambre BARILLER, Vincent GENEST, Julien GUI-NARD, Morgane LEROCHEREUIL, Clélia MORIN, Jean-François MORIN, Henri POMMIER et Serge UZU.



Nous remercions Jean-François Morin pour son investissement pendant ces 10 ans en tant que président et souhaitons à Magali Mar-teau première femme à ce poste au sein de l'amicale de Sainte- Suzanne-et-Chammes, une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions de présidente.

Secrétaire de l'amicale, Laëtitia Sineau.

Collecte de Denrées alimentaires

La collecte de denrées alimentaires mise en place par l'amicale des sa-peurs-pompiers de Sainte- Suzanne-et-Chammes, pour venir en aide aux étudiants de l'université du Mans, a été couronnée de succès.

« C'est satisfaisant de voir que les habitants du Pays de la Charnie, mais aussi d'autres venus de Montsûrs, Evron, Voutré, Vaigès ont répondu à notre appel. Nous les en remercions vivement », déclare Magali Mar-teau, la présidente de l'amicale, trente-huit cartons de denrées alimentai-res et de produits d'hygiène, pour une valeur de 2 500 € environ, ont été offerts par les habitants.

Il faut aussi retenir le geste de la gérante de la supérette Vivéco, qui a offert à titre personnel un grand nombre de produits d'hygiène.

Retraités, pompiers en fonction, membres civils de l'association, et quel-ques enfants de pompiers ont participé à cette opération. L'ensemble de ce qui a été récolté sera livré au Mans dans les prochains jours à l'association des étudiants.



La gendarmerie recrute

L'univers de la Gendarmerie Nationale, la diversité des missions et ses multiples opportunités de carrière vous inté-ressent ? Le dynamisme, l'esprit de groupe, la camaraderie et la protection de la population sont des valeurs fonda-mentales pour vous. Recrutement de 17 à 35 ans, quel que soit votre niveau d'étude (sans diplôme à BAC+5), pour des postes opérationnels ou dans le soutien administratif et technique.

Chaque année, la Gendarmerie offre plusieurs milliers de postes pour servir en qualité d'Officier, Sous-officier ou Gendarme-adjoint pour occuper des postes opérationnels ou dans le soutien administratif et technique. Différents recrutements existent, notamment :



→ Un recrutement permanent pour les jeunes de 17 à 26 ans, avec ou sans diplôme : contrat jusqu'à six ans de Gendarme-adjoint sur le terrain ou dans un poste de soutien (secrétariat, cuisinier, magasinier, informaticien, etc.)

Environ 5500 jeunes entrent ainsi chaque année dans la Gendarmerie en tant que Gendarme-adjoint pour devenir ensuite Sous-officier par voie de recrutement interne.

→ Un recrutement sur concours pour les titulaires au minimum d'un BAC ou équivalent, âgés de 18 à 35 ans. Carrière opérationnelle de sous-officier pour servir en Gendarmerie mobile ou en Gendarmerie départementale avec la possibilité de monter en grade et de se spécialiser pour devenir maître de chien, motocycliste, technicien en investigation criminelle, gendarme de haute montagne, équipier d'une unité d'intervention, en-quêteurs en unités de recherche ou dans le domaine de la cybercriminalité, etc. D'autres sous-officiers choisissent une carrière technique et administrative dans un des domaines proposés: administration et gestion du personnel, gestion logistique et financière, restauration collective, immobilier, mécanique, armurerie, etc.

→ Un recrutement sur concours pour les titulaires d'un Bac +5 (Master II ou titre d'Ingénieur) pour devenir Officier avec là aussi la possibilité de suivre une carrière opérationnelle ou dans le domaine technique et administratif.

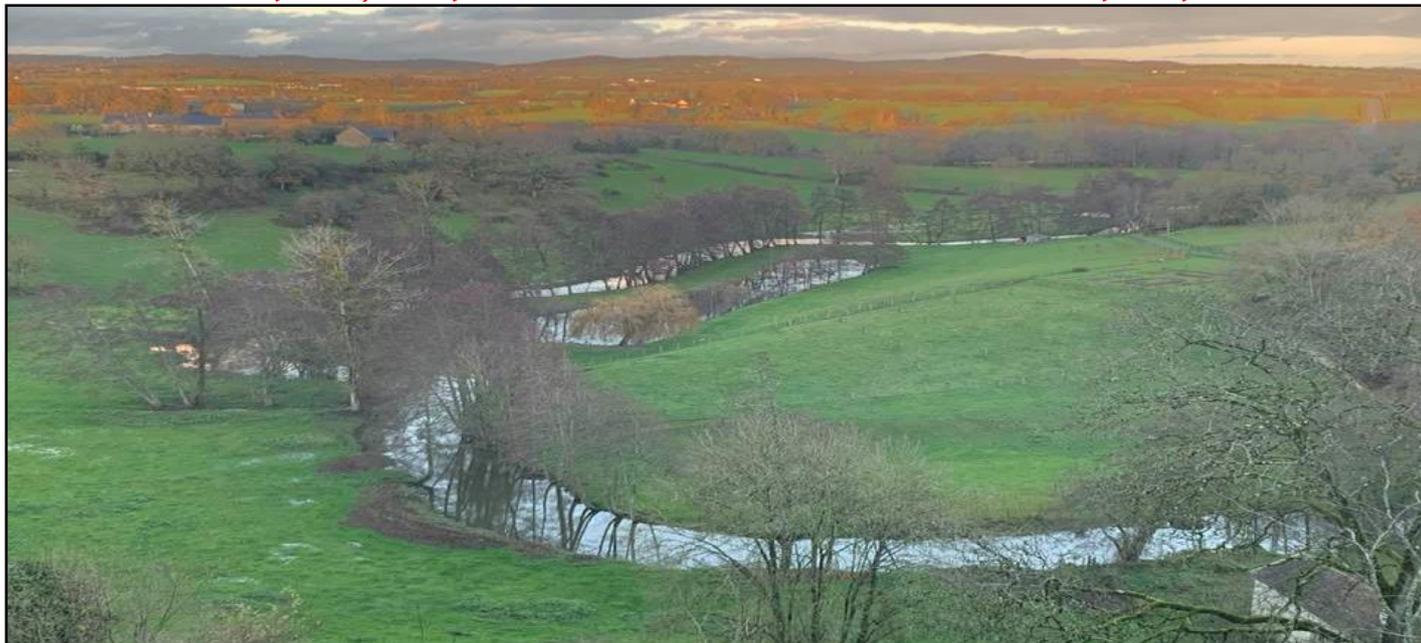
Pour tout renseignement, contactez votre centre de recrutement



GENDARMERIE au 02.40.20.24.24 ou par mail :

cir.nantes@gendarmerie.interieur.gouv.fr





Objet : Consultation du public sur la gestion de l'eau et des risques d'inondation
du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

PJ : Documents pour informer et relayer la consultation



Mesdames, Messieurs,

Du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021, vous êtes consultés¹ sur :

- le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) du bassin Loire-Bretagne 2022-2027 et son programme de mesures,
- le projet de plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) du bassin Loire-Bretagne 2022-2027.

Nous vous invitons à participer à cette consultation en organisant un débat ou un point d'information au sein de votre structure. Nous vous remercions de nous faire part de vos observations **au cours du deuxième trimestre 2021, et au plus tard avant le 1^{er} septembre 2021.**

Nous vous invitons également à faire connaître cette consultation auprès de vos publics.

Tous les documents de la consultation sont téléchargeables sur le site sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr ainsi que les outils pour relayer l'information (affiche, article type...). Une trame de réponse est à disposition des acteurs et un questionnaire en ligne pour les réponses des citoyens.

Les observations recueillies seront étudiées par le comité de bassin, l'agence de l'eau et les services de l'État qui établiront, au premier trimestre 2022, une version définitive du Sdage et du PGRI pour les années 2022 à 2027. Ces documents s'imposeront à toutes les décisions publiques dans le domaine de l'eau, des milieux aquatiques et de l'aménagement du territoire.

Les services de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre-Val de Loire, coordinatrice du bassin, restent à votre disposition pour tout éclairage complémentaire.

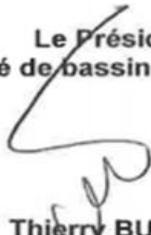
Nous vous remercions par avance de votre contribution et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

**Le Préfet de la région Centre-Val de Loire,
coordonnateur du bassin Loire-Bretagne**



**Le Président
du comité de bassin Loire-Bretagne**

Pour le préfet de région et par délégation
la secrétaire générale pour les affaires régionales
Edith CHATELAIS


Thierry BURLLOT

Soutien à nos commerçants

Hôtel Restaurant Bar Tabac "Beauséjour" est toujours ouvert avec des horaires réduits :

- Lundi 9h-13h,
- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 7h-13h
- Samedi 9h-12h
- Dimanche fermé (seulement pendant la crise sanitaire)

Le Chef, Stéphane, est toujours dans sa cuisine et vous prépare des menus du jour (entrée, plat et dessert sans boissons) pour 10 €, ou entrée-plat ou plat-dessert 8 € et le plat seulement pour 6 €. Les menus ou plats sont à réserver au lundi au vendredi avant 11h00 au 02 43 01 40 31 .

Sandrine est présente pour vous accueillir avec le sourire (masqué !).

Toute l'équipe est impatiente que tout cela se termine, pour vous retrouver dans une situation "normale" : à table avec le service dans la joie et la bonne humeur !" Cordialement

Sandrine et Stéphane HUCHET, à votre service

Hôtel - Restaurant - Bar - Traiteur - Tabac "Beauséjour"

4-6 rue de la Libération 53270 SAINTE-SUZANNE-et-CHAMMES

02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne.com

hotelstesuzanne@yahoo.fr



En avril, Jean-Michel Harnois de "La cabane" ouvre tous les midis et le week-end avec des suggestions différentes. Il reste à votre service pour des prestations traiteur, n'hésitez pas à le contacter directement au 06 11 32 58 01 ou en vous rendant directement sur les lieux!!

Il reste à l'écoute de vos idées, vos envies il saura répondre à vos demandes spécifiques.

Toujours soucieux de vous apporter le meilleur!!!

"Le Café Des Tours "vous propose les lundis, mercredi, vendredi des petits plats grand-mère dans une tradition Bistrot, avec des produits locaux bio ou raisonnés!!!

Tous les vendredis, c'est poisson : brandade de morue, risotto de saumon frais livré du jour.

Livré ou à emporter : 10€

Le samedi pensez à commander vos huîtres ouvertes!!!

Pour connaître les menus de la semaine veuillez composer le 06 99 26 83 99!!



COVID—La campagne de vaccination en Mayenne

La campagne de vaccination a démarré en priorisant les personnes considérées à risque, elle a d'abord concerné les résidents des **EHPAD**, les professionnels de santé, les aides à domicile ainsi que les sapeurs-pompiers âgés de plus de 50 ans. Cette phase se poursuit actuellement pour les personnes de plus de 75 ans vivant à domicile.

Le dispositif de vaccination se met progressivement en place dans notre département et sur l'ensemble du territoire, 3 centres de vaccination ont ouvert en Mayenne dont un à Evron. Les pharmaciens peuvent également procéder à la vaccination, pour Sainte-Suzanne-et-Chammes, se renseigner auprès de la pharmacie.

La prise de rendez-vous peut se faire par le site internet Doctolib <https://www.doctolib.fr> ou via la plateforme téléphonique mise en place par le Conseil départemental de la Mayenne au **02 43 53 53 00**

Remise en eau de l'étang des Chauvinières

Les travaux menés au plan d'eau des Chauvinières, pour le déconnecter du ruisseau de la Bonde afin de le réaménager en eau close, sont terminés.

Xavier Seigneuret, coordinateur technique au Syndicat de Bassin nous a informés qu'à ce jour, **nous sommes en attente de l'arrêté préfectoral de conformité pour pouvoir procéder au remplissage du plan d'eau.**

L'entreprise de travaux publics SNTP Salmon doit de nouveau intervenir pour refaire, sur une quinzaine de mètres, la digue qui soutient la chaussée. En effet, celle-ci s'est affaissée en décembre avec les fortes pluies et doit être restaurée. Malgré ce retard, il est toujours prévu une remise en eau au printemps.



Le plan d'eau est communal et sa gestion est confiée au comité des fêtes de la commune déléguée de Chammes. « **Dès que toutes les conditions seront réunies, il sera procédé au rempoissonnement afin de permettre une réouverture de la pêche.**

Le public en sera informé », indique Didier Echivard, le maire délégué de Chammes.

L'étang des Chauvinières en désormais en attente de sa réouverture.

Votre
Interlocuteur
Enedis vous
informe

ÉLECTRICITÉ PRUDENCE : GARDONS NOS DISTANCES

L'ouverture de la saison de pêche approche ! Avis aux pêcheurs, attention aux lignes électriques !

Quelques petits rappels de sécurité pour rester prudents et bien vérifier l'environnement qui vous entoure !



CONSEILS

- Restez éloigné des ouvrages électriques
- Ne tentez pas de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique

QUE FAIRE EN CAS D'INCIDENT ?

- 1** Interdire l'accès pour éviter un autre accident.
- 2** Rester à distance des personnes concernées si elles sont encore en contact avec l'ouvrage électrique pour éviter d'être vous-même électrisé voire électrocuté.
- 3** Alerter en appelant le 18 (Pompiers), le 15 (SAMU), le 17 (Police), ou le 112 (n° d'appel d'urgence unique européen).

ZABOUNETTE
Services

TOUS TRAVAUX D'AIDE À LA PERSONNE

MÉNAGE REPASSAGE REPAS COURSES ADMINISTRATIF SERVICES À LA DOMOTIQUE

06 74 05 48 15

zabounette53270@gmail.com

Siret n° 429 905 977

ADP Elec

David PÉRICHET ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

06 15 67 69 75

david.perichet@adpelec.fr adpelec.fr

53270 SAINTE-SUZANNE & CHAMMES

Animations du mois d'avril à Sainte Suzanne et Chammes

Bibliothèque

Ouverture tous les samedis de 10h30 à 12h30

Mercredi 14 avril

Randonnée pédestre à Torcé-Viviers - "FT Suzannais"

Rendez-vous à 14h - Parking place de l'église .

Petite randonnée à Torcé-Viviers - circuit de 8km

Grande randonnée à Torcé-Viviers - circuit de 12km

Rendez-vous à 13h30 - Parking de covoiturage "les

Grands-Prés" (route d'Évron)



Samedi 17 avril et dimanche 18 avril

15ième ronde auto de la Mayenne Automobile Club de L'Ouest

Mercredi 28 avril

Randonnée pédestre à Grazay - "FT Suzannais"

Rendez-vous à 14h - Parking place de l'église .

Petite randonnée à Grazay - circuit de 8km

Grande randonnée à Grazay - circuit de 12km

Rendez-vous à 13h30 - Parking de covoiturage "les Grands-Prés" (route d'Évron)

Mercredi 12 mai

Randonnée pédestre à Sillé-le-Guillaume (Forêt) - "FT Suzannais"

Rendez-vous à 13h45 (mairie de Rouessé-Vassé)

Petite randonnée à Sillé-le-Guillaume (Forêt) - circuit de 8km

Grande randonnée à Sillé-le-Guillaume (Forêt) - circuit de 12km

Rendez-vous à 13h30 - Parking de covoiturage "les Grands-Prés" (route d'Évron)



Programme d'avril du CIAP - Château de Sainte Suzanne

• EXPOSITION : « Architectures de papier »

En 2013, la Cité de l'architecture & du patrimoine a invité Ingrid Siliakus, Mathilde Nivet, Stéphanie Beck et Béatrice Coron à mettre à l'honneur l'art du papier. Le château de Sainte-Suzanne et son centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine accueillent cette année avec grand plaisir cette très belle exposition pendant cinq mois. L'exposition-atelier « Architectures de papier » conçue propose au public un voyage à travers des reproductions de bâtiments emblématiques et la découverte de villes imaginaires. *Du jeudi 1^{er} avril au 31 août, au 2^e étage du CIAP, tarif : entrée du CIAP.*

Hôtel **
Logis
Beauséjour
Restaurant Traiteur
Sandrine et Stéphane Huchet
4-6 rue de la Libération - 53270 Sainte-Suzanne
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr

AMBULANCES
V.S.L.
TAXIS
MINIBUS
LAMY
02 43 01 40 01
ZA des Coëvrons - 53270 Ste SUZANNE

AIR NATURE
MOTOCULTURE
LM53
ISEKI
VENTES - RÉPARATIONS - LOCATIONS
Tél. 02 43 37 33 02
Correfour Lavigné/Argentré-53210 LOUVIGNÉ
Maryan LANDAIS : 06 27 22 41 68
airnature@orange.fr
site internet : www.airnature.fr

• Présentation de l'exposition « Architectures de papier »

À l'occasion du premier week-end de présentation de l'exposition temporaire, les médiateurs proposent aux visiteurs plusieurs courtes interventions à la découverte des œuvres sensibles et architecturales nées du travail du papier. L'occasion de découvrir avec finesse l'univers poétique des quatre artistes et de se familiariser voire d'expérimenter plusieurs techniques liées au découpage et au pliage du papier.

Dimanche 4 avril à 14h, 15h, 16h et 17h, grande salle du CIAP, entrée libre

• Atelier-rencontre en continu (adulte) avec Anne Tournadre, ingénieure papier

Ingénieure papier installée à Rennes, Anne Tournadre imagine de nombreuses cartes grâce aux multiples techniques de mise en œuvre offertes par le papier. Au cours de cette rencontre, elle animera à destination du public adulte (à partir de 13 ans) un atelier de création en continu autour de la technique du kirigami. Une présentation des découpes de base sera suivie d'une réalisation pratique dont le modèle sera sélectionné par les participants. *Dimanche 4 avril de 14h à 17h, grande salle du CIAP, places limitées, renseignements à partir de 13 ans*

Journées européennes des métiers d'art / Carte blanche à l'Art'elier #5

A l'occasion de cette nouvelle édition des Journées européennes des métiers d'art dont le thème 2021 est « Matières à l'œuvre », l'association L'Art'elier investit la Bergerie du château avec une douzaine d'artisans d'art pour deux jours de « carte blanche à l'Art'elier ». Ce week-end dédié à l'artisanat d'art vous emmènera à la découverte de savoir-faire et de pièces d'exception (bois, acier, laine, terre, verre, peinture...) ainsi qu'à la rencontre d'artisans créateurs passionnés. *Samedi 10 et dimanche 11 avril, 10h – 17h30, bergerie, entrée libre*

Ateliers pratiques de sensibilisation

Dans le cadre du mois Journées Tourisme & Handicap, le château de Sainte-Suzanne propose à tous les visiteurs une sensibilisation aux différents handicaps grâce à plusieurs séquences de découverte de la forteresse et du CIAP. Courtes présentations signées des monuments du château suivi d'une mini-initiation à la LSF (Langue des Signes Française), ateliers de reconnaissance sonore (loto des animaux), expériences tactiles (animation autour de reproduction d'objets archéologiques) et séquences d'audio description s'enchaîneront tout au long de l'après-midi. *Dimanche 11 avril à 14h30, 15h, 15h30, 16h et 16h30, cour de la forteresse, places limitées, Gratuit*

Animation lecture : « Vive les pop-up »

L'équipe du château de Sainte-Suzanne a demandé à Anita Tollmer, lectrice publique de s'emparer de l'univers de l'exposition temporaire « Architectures de papier » afin de concocter une après-midi découverte autour du livre pop-up. Elle proposera pour le plus grand plaisir des petits et des grands des histoires avec des mots et des personnages qui jailliront des livres. *Dimanche 18 avril à 15h30, places limitées, grande salle du CIAP, tarif : Entrée du CIAP*

• Visite tactile de la forteresse : « La forteresse du bout des doigts »

Accompagné par un médiateur, les visiteurs sont invités à parcourir l'univers sensible de la forteresse en utilisant les ressources physiques du site et les différents outils de manipulation mis à disposition. Des activités simples et interactives sont proposées pour appréhender les textures des matériaux mis en œuvre, ressentir l'implantation de hauteur du site ou détailler du bout des doigts la délicatesse ornementale d'un détail d'architecture. *Dimanche 25 avril à 15h30, cour de la forteresse, places limitées, renseignements au 02 43 58 13 00, gratuit*

Mon château couronne

De la pierre au papier, le château de Sainte-Suzanne se transforme au gré des inspirations d'un monument à une maquette. À l'issue du parcours-dessin de la forteresse, les enfants assemblent leurs travaux pour créer le panorama général du château de Sainte-Suzanne. De la colle, une paire de ciseaux et quelques étapes plus tard, les enfants pourront poser sur leur tête leur château-couronne à rapporter la maison.

Mardi 27 avril 10h30, jeudi 29 avril à 10h30, durée : 1h30, pour les enfants de 5 à 7 ans, tarif : 2 € (réservation au 02 43 58 13 00)

• « Mon château pop-up »

Découpé, plié, collé, le papier se prête à tous les usages pour créer des univers personnalisés. En s'inspirant des techniques utilisées par les artistes présentées dans l'exposition « Architectures de papier » et grâce à l'observation attentive des monuments de la forteresse, les enfants confectionneront à leur manière le château de Sainte-Suzanne sous la forme d'une amusante création en pop-up.

Mardi 27 avril à 14h, jeudi 29 avril à 14h, durée : 2h, pour les enfants de 8 à 12 ans, tarif : 5 € (réservation au 02 43 58 13 00)

Ces animations auront lieu sous réserve des restrictions sanitaires dues à la COVID 19

Dans un précédent numéro, nous avons évoqué l'occupation prussienne pendant la guerre de 1870 en citant des passages des chroniques de Julien Monguillon. Cet ouvrage représente un témoignage exceptionnel sur ce qui s'est passé dans notre village durant toute une période de la fin du 19^{ème} siècle. Tout en assurant son ministère, Julien Monguillon écrit au fil des jours les événements qui rythment la vie de l'Église et celle de la « ville » de Ste-Suzanne. Ses chroniques qui ont été dactylographiées par Madame Christine d'Argentré, représentent environ 500 pages de témoignages vivants. La paroisse St Barnabé a fait don des transcriptions à la Commune, aux archives départementales et aux archives diocésaines. **Ce document est conservé dans la bibliothèque historique de Ste Suzanne qui possède un fond documentaire très important sur la vie et l'histoire de notre commune.**

En voici quelques extraits :

« Il y avait autrefois à Sainte-Suzanne trois chapelles, sans compter celle que renfermait le château, laquelle est détruite depuis longtemps : 1°) la chapelle de la Magdeleine 2°) la chapelle appelée Sajakob, près le pont-Perrin. Elle sert aujourd'hui d'habitation au closier de la Fuye. 3°) la chapelle de la Croix-Couverte, bâtie en 1751 par Mr et Mme de Lépine... » .

« En 1800, l'église se trouva dans le plus grand dénuement. Un appel fut fait aux fidèles. Chaque habitant fit faire son banc. La Fabrique fit faire la chaire et acheta les choses les plus indispensables..» « Le tonnerre est tombé deux fois sur le clocher de l'église de Sainte-Suzanne : le 10 août 1781 et le 22 juillet 1810. La première fois, la foudre dépouilla le clocher de ses ardoises sans faire d'autres dégâts. En 1810, la foudre, après avoir également dépouillé le clocher, perça la voûte, se glissa dans une statue en terre cuite de Sainte-Barbe et la fit voler en éclats : ensuite, elle alla terrasser un peintre qui réparait un autel. L'ouvrier n'eut pas d'autre mal que d'être très fortement électrisé. »

Enfants voués au blanc ou au bleu :

« Je note ici un usage qui existe à Sainte-Suzanne, comme dans beaucoup d'autres contrées, et qui est très louable. Quand une mère de famille voit mourir en bas âge un ou plusieurs de ses enfants, il arrive quelquefois qu'elle voue au blanc ou au bleu les nouveaux enfants que le Seigneur lui donne. Elle a la confiance que la Sainte Vierge dont l'enfant portera les couleurs, tantôt jusqu'à l'âge de sept ans, tantôt jusqu'à l'âge de la première communion, exaucera ses désirs et taira enfin la source de ses pleurs.»

Le Curé Monguillon raconte les us et coutumes propres à l'Église de Sainte-Suzanne : l'église (monuments, objets mobiliers), la fabrique, le clergé et les employés du chœur (sacristain, bedeau, chantre, serpent, sonneurs, thuriféraire, enfants de chœurs, porte-croix,

horloger, distributeur de pain bénit...), les écoles, les sacrements (baptême, confirmation, Ste-Eucharistie, pénitence, ordre, mariage, extrême-onction), les offices de l'église (1ère messe, Grand'messe, fêtes et Semaine sainte, sépultures, messes basses..).

1ère communion : « À mon arrivée à Sainte-Suzanne en 1866, j'ai trouvé un usage que je cherche à maintenir : lorsque le temps de la cérémonie de la première communion approche, les mères de familles indigentes vont dans nos maisons riches de la ville et de la Rivière, et prient les Messieurs, plus souvent les Dames, d'habiller leurs enfants qui doivent faire la communion. Si elles n'obtiennent pas dans un endroit, parce que déjà d'autres les ont devancées, elles finissent par réussir en s'adressant ailleurs. Ainsi, tous nos petits enfants pauvres du catéchisme sont habillés. On paie aussi aux garçons un pantalon, un gilet, un petit paletot, une cravate, une casquette. »

Mariage : « Dans certains cas, [la mariée] est toute habillée de blanc ; les jeunes filles de la haute classe tiennent à cet usage. Les personnes du commun sont quelquefois en blanc, c'est plus rare toutefois. Elles préfèrent la robe de couleur et le châle. Beaucoup, du reste, le font par économie. Un vêtement blanc ne se porte que le jour du mariage. Un vêtement de couleur servira pour toutes les grandes circonstances, si on veut. Quant au marié, voici son costume : pantalon long, paletot noir, gilet, cravate, chapeau, quelquefois un bouquet à la boutonnière. Dans la haute classe, on porte l'habit. Les gants sont généralement en usage.»

M. Monguillon, en écrivant ces livres sur Sainte-Suzanne, avait à cœur de permettre aux générations futures de « jeter un regard sur le passé et [de] faire revivre dans [notre] mémoire les traditions d'un autre âge ». Et, sa préface nous indique l'esprit dans lequel il a écrit ces livres : « Que Dieu seul dirige ma plume ! »



Chapelle Magdeleine ou Madeleine

